

De la mesure en toute crise... sanitaire !

La Société royale de médecine, créée en 1778, inaugurerait l'action de l'État en matière de santé publique. Une initiative qui peut servir aujourd'hui de leçon.

La gestion de la santé des populations a-t-elle toujours été une affaire d'État ? À l'heure du Covid-19, l'intervention publique sur les épidémies est un réflexe dans la plupart des pays. En France, le conseil scientifique mis en place le 11 mars par le ministre de la Santé, Olivier Véran, est emblématique de l'intégration des spécialistes des maladies infectieuses dans la gestion gouvernementale de la crise. Cette construction administrative, qui tire sa légitimité de la neutralité des expertises médicales, nous est familière. Pour autant, le domaine d'intervention de l'État, qualifié de « santé publique », dans lequel se déploient les savoirs épidémiologiques, a une histoire.

LIRE L'ARTICLE